

Council Member Inquiry Form
Demande de renseignement d'un membre du Conseil

Subject : Public Notification for Planning Applications

Objet : Notification publique des demandes de permis de construire

Type the English Subject of the Inquiry here.

Submitted at: Planning and Housing
Committee

Présenté au: Comité de planification et du
logement

From/Exp.:

Date: July 3, 2024

File/Dossier : PHC 2024-
08

Councillor / conseillère
Laine Johnson

Date: le 3 juillet 2024

To/Destinataire :

Vivi Chi, GM, Planning, Development and Building Services / DG, Services de la
planification, de l'aménagement et du bâtiment

Inquiry :

In 2001, City Council adopted a new Public Notification and Consultation Strategy that outlines how residents of Ottawa, including community organizations, are to be notified regarding development proposals and applications. Community organizations can register to be notified, but individuals cannot.

This public notification system is manually maintained by Planning Staff. With over 200 community organizations registered in the system, almost every circulation notice reveals that some community organization has changed or become defunct. This requires staff time to confirm if the organization still exists and, if so, manually updating of the contact information. This is an inefficient use of staff time and could lead to organizations missing notifications.

Given that development consultation processes with communities have been negatively impacted by recent Provincial legislation, enhancing our automatic notification systems may allow for more residents to be better informed about potential developments and

may save staff time, resulting in improved working relationships between residents, developers and the City.

- 1) **What work has been done to enable community organizations to create LMS accounts, register for the notification system, including uploading documentation, setting their organizations preferences, and managing their contact information?**
- 2) **Have changes on the website been implemented to reflect the 2022 changes to community organizations' requirement for a minimum of 10 members?**
- 3) **What steps have Staff taken to improve the filtering and search functionality of the existing DevApps?**
- 4) **Have Staff explored including enhanced application information in the existing DevApps, such as file status and regulatory meeting dates?**
- 5) **Have Staff considered allowing individuals to register? If not, why?**

Note : "Inquiry" means a written question filed by a Member at a Council or Committee meeting, in accordance with Section 33 of the Procedure By-law, where staff has been asked to provide additional information in writing about an existing by-law, program, policy, service, legislation or operational matter within the jurisdiction of Council or the respective committee.

Demande de renseignement :

En 2001, le Conseil municipal a adopté une nouvelle stratégie sur les avis publics et la consultation du public qui décrit comment les résidents d'Ottawa, y compris les organismes communautaires, doivent être informés des propositions et des demandes d'aménagement. Les organismes communautaires peuvent s'inscrire pour en être avisés, mais ce n'est pas le cas pour les particuliers.

Ce système d'avis publics est mis à jour manuellement par le personnel de la planification. Comme il y a plus de 200 organisations communautaires enregistrées dans le système, à chaque diffusion d'avis, on constate que certaines organisations n'ont plus les mêmes coordonnées ou n'existent plus. Le personnel doit donc vérifier si

l'organisation existe toujours et, si c'est le cas, mettre à jour manuellement ses coordonnées. Cela constitue une utilisation inefficace du temps du personnel, qui risque d'empêcher certaines organisations de recevoir des avis importants.

Étant donné que la récente législation provinciale a eu des répercussions négatives sur les processus de consultation des communautés en matière d'aménagement, l'amélioration de nos systèmes de notification automatique permettrait à un plus grand nombre de résidents d'être mieux informés sur les aménagements potentiels et pourrait faire gagner du temps au personnel, contribuant ainsi à améliorer les relations de travail entre les résidents, les promoteurs et la Ville.

- 1) **Qu'a-t-on fait pour permettre aux organisations communautaires de créer un compte dans le Système de gestion des terres (SGT), de s'inscrire au système de notification, notamment pour télécharger la documentation, de définir les préférences de leur organisation et de gérer leurs coordonnées?**
- 2) **Des modifications ont-elles été apportées au site Web pour refléter les changements apportés en 2022 à l'exigence d'un minimum de 10 membres pour les organisations communautaires?**
- 3) **Quelles mesures le personnel a-t-il prises pour améliorer les fonctions de filtrage et de recherche dans les DemDam (demandes d'aménagement) existantes?**
- 4) **Le personnel a-t-il envisagé d'inclure des renseignements plus détaillés dans les DemDam existantes, tels que le statut du dossier et les dates des réunions prévues par le règlement?**
- 5) **Le personnel a-t-il envisagé la possibilité d'autoriser les particuliers à s'inscrire? Sinon, pourquoi?**

Remarque : « Demande de renseignement » désigne une question écrite soumise par un membre lors d'une réunion du Conseil ou d'un comité, conformément à l'article 33 du Règlement de procédure, qui demande au personnel de fournir des renseignements supplémentaires par écrit au sujet d'un règlement, d'un programme, d'une politique, d'un service, d'une loi ou d'un enjeu opérationnel relevant de la compétence du Conseil ou du comité concerné.

Response (Date: 2025-Jun-03)

1. What work has been done to enable community organizations to create LMS accounts, register for the notification system, including uploading documentation, setting their organizations preferences, and managing their contact information?

The Planning Services LMS project team has detailed all the above-noted features in the requirements provided to the POSSE LMS vendor. In addition to the above, the project team has also identified other enhancements such as improved map responsiveness, enhanced search functions and filters. These enhancements are being considered and evaluated for possible inclusion in the LMS Release 2 project.

2. Have changes on the website been implemented to reflect the 2022 changes to community organizations' requirement for a minimum of 10 members?

Yes, the Council-approved changes to the Public Notification and Consultation Policy, to remove the requirement of a minimum membership, were updated on [Ottawa.ca](https://ottawa.ca) on December 14, 2023.

3. What steps have Staff taken to improve the filtering and search functionality of the existing DevApps?

The current version of [DevApps](#) (version 2) was developed in 2020 with the primary goals of modernizing the website to be mobile friendly, improve usability, and meet 2021 AODA Accessibility legislation deadlines. In 2020, a beta version of the DevApps site was released for public feedback, including surveys, a formal usability study and accessibility audit. In late 2020, the site you see today was released incorporating the most requested changes.

Through the feedback collected through the usability study, the most requested improvement was to add sorting options to search results including address, application type, status, ward and date. As such, significant improvements were made to the search to add filtering capability for top tasks, or most common searches. At the same time, advanced search fields, which were not being used, were removed to simplify available search options as advised by the usability study.

In the 2020 release, the most notable new feature added was a feedback form. The form allows the public to submit feedback to the file lead on proposed developments, including the ability to subscribe to notices of public meetings on any development proposal.

Although the City has already made significant investments to the DevApps site, staff recognize there remain limitations and have requested improved functionality with LMS Release 2.

4. Have Staff explored including enhanced application information in the existing DevApps, such as file status and regulatory meeting dates?

In the current version of DevApps, file status is an existing filter option when searching development applications. Regarding regulatory meeting dates, while this information is not posted on the site, residents can opt-in to receive notice of public meeting(s) related to a development proposal, and a copy of the final decision, when providing feedback on a development application.

The current version of DevApps draws information from MAP, the existing system that will be replaced by LMS to support the development review process. MAP does not support this type of enhancement however it has been identified for LMS Release 2.

In the future, the LMS project team are exploring the feasibility of posting meeting dates directly on DevApps. This will require a software integration and will be fleshed out as the LMS Release 2 project progresses.

5. Have Staff considered allowing individuals to register? If not, why?

The impetus for creating DevApps was to provide the public with a simple and consistent way to view details of development applications. As described above, many improvements have been made to the site to facilitate resident participation in the review process including the ability to: find new development applications of interest, view application details including plans and studies, provide feedback on proposed developments, receive notification of upcoming meetings related to a proposal and obtain a copy of the final decision.

Individuals may also be actively notified of planning applications through notices to abutting property owners and the posting of on-site signs.

In addition to DevApps, Community organizations who qualify under the Public

Notification and Consultation Policy can register with the Public Notification System for Planning Applications to receive email notifications of new development proposals. These notifications include links to the specific planning application on DevApps.

The Public Notification System for Planning Applications uses organizational information for the below intended purposes:

- To generate contact information for registered community organizations, which have self-selected geographic areas of interest, to receive a heads-up notification of new development applications.
- To provide proponents of potential development applications the contact information of community organizations willing to be consulted prior to the submission of an application, should the proponent elect to contact them.
- To identify organizations to participate in the pre-consultation process, where applicable.
- In instances where an application warrants a heads up, the notification provides community organizations with the opportunity to request a meeting with the proponent and staff.

In summary, registration in the Public Notification System for Planning Applications is limited to community groups to facilitate consultation under the purview of the Public Notification and Consultation Policy. DevApps provides a convenient and transparent platform for individuals to stay informed of planning applications across the city, and with the proposed enhancements to be implement with LMS Release 2, DevApps will have further improved information sharing and search functionality.

Please note for additional information related to the Public Notification System for Planning Applications, PHC received a staff response to inquiry [PHC 2024-03](#) on May 7, 2025.

Réponse (Date: le 3 juin 2025)

- 1) **Qu'a-t-on fait pour permettre aux organisations communautaires de créer un compte dans le Système de gestion des terres (SGT), de s'inscrire au système de notification, notamment pour télécharger la documentation, de définir les préférences de leur organisation et de gérer leurs coordonnées?**

L'équipe de projet du SGT de la Direction des services de planification a décrit toutes les fonctions mentionnées ci-dessus dans ses exigences transmises au fournisseur du SGT dans POSSE. En outre, l'équipe de projet a également formulé d'autres demandes, telles qu'une meilleure réactivité des cartes, ainsi que des fonctions de recherche et des filtres améliorés. Ces améliorations sont en cours d'examen et d'évaluation en vue d'être possiblement intégrées à la version 2 du SGT.

2) Des modifications ont-elles été apportées au site Web pour refléter les changements apportés en 2022 à l'exigence d'un minimum de 10 membres pour les organisations communautaires?

Oui, les modifications apportées à la Politique d'avis publics et de consultation du public, et approuvées par le Conseil, visant à supprimer l'exigence concernant le nombre minimum de membres, ont été publiées sur [Ottawa.ca](https://ottawa.ca) le 14 décembre 2023.

3) Quelles mesures le personnel a-t-il prises pour améliorer les fonctions de filtrage et de recherche dans les DemDam existantes?

La version actuelle de [DemDam](#) (version 2) a été développée en 2020 avec pour principaux objectifs de moderniser le site Web pour qu'il soit adapté aux appareils mobiles, d'améliorer la facilité d'emploi et de respecter les échéances relatives à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) de 2021. En 2020, une version bêta du site DemDam a été diffusée pour recueillir les commentaires du public, notamment au moyen de sondages, d'une étude formelle sur la facilité d'emploi et d'un audit sur l'accessibilité. À la fin de 2020, le site que vous voyez aujourd'hui, intégrant les changements les plus demandés, a été mis en ligne.

Les commentaires recueillis dans le cadre de l'étude sur la facilité d'emploi ont montré que l'amélioration la plus fréquemment demandée visait à ajouter des options de tri aux résultats de la recherche, notamment l'adresse, le type de demande, le statut, le quartier et la date. Des capacités de filtrage ont donc été ajoutées pour les tâches principales ou pour les recherches les plus courantes. Parallèlement, les champs de recherche avancée, qui n'étaient pas utilisés, ont été supprimés afin de simplifier les options de recherche disponibles, conformément aux recommandations de l'étude sur la facilité d'emploi.

Dans la version de 2020, un formulaire de rétroaction a été ajouté, constituant sa principale nouvelle fonction. Ce formulaire permet au public de soumettre

des commentaires au responsable du dossier des aménagements proposés, mais également de s'abonner aux avis de réunions publiques sur toute proposition d'aménagement.

Bien que la Ville ait déjà beaucoup investi dans le site DemDam, le personnel reconnaît qu'il a encore des limites et a demandé des fonctions améliorées avec la version 2 du SGT.

4) Le personnel a-t-il envisagé d'inclure des renseignements plus détaillés dans les DemDam existantes, tels que le statut du dossier et les dates des réunions prévues par le règlement?

Dans la version actuelle de DemDam, il est possible d'effectuer une recherche dans les demandes d'aménagement selon le statut du dossier. En ce qui concerne les dates des réunions prévues par le règlement, bien que cette information ne soit pas affichée sur le site, les résidents peuvent choisir de recevoir un avis de réunion publique liée à une proposition d'aménagement, ainsi qu'une copie de la décision finale, lorsqu'ils transmettent leurs commentaires sur une demande d'aménagement.

La version actuelle de DemDam récupère des données du Partenariat d'applications municipales (PAM), le système existant qui sera remplacé par le SGT pour soutenir le processus d'examen des projets d'aménagement. Ce type d'amélioration, qui n'est pas supporté par le PAM, sera intégré à la version 2 du SGT.

Pour l'avenir, l'équipe de projet du SGT étudie la possibilité d'afficher les dates des réunions directement sur DemDam. Cette option nécessitera une intégration logicielle et sera développée dans le cadre des travaux relatifs à la version 2 du SGT.

5) Le personnel a-t-il envisagé la possibilité d'autoriser les particuliers à s'inscrire? Sinon, pourquoi?

L'idée de créer DemDam était de fournir au public un moyen simple et cohérent de consulter les détails des demandes d'aménagement. Tel que décrit ci-dessus, de nombreuses améliorations ont été apportées au site pour faciliter la participation des résidents au processus d'examen, notamment la possibilité de trouver de nouvelles demandes d'aménagement les concernant, de consulter les détails des demandes, y compris les plans et les études, de donner son avis sur les aménagements proposés, d'être informés des

prochaines réunions liées à une proposition et d'obtenir une copie de la décision finale.

Les particuliers peuvent également être activement informés des demandes de permis de construire par le biais d'avis aux propriétaires de bien-fonds attenants et des panneaux affichés sur le site.

En plus de DemDam, les organisations communautaires qui remplissent les conditions requises en vertu de la Politique d'avis publics et de consultation du public peuvent s'inscrire au Système d'avis public pour les demandes de permis de construire afin de recevoir des avis par courrier électronique sur les nouvelles propositions d'aménagement. Ces avis comprennent des liens vers la demande de permis de construire spécifique sur DemDam.

Le Système d'avis public pour les demandes de permis de construire utilise les données sur l'organisation aux fins suivantes :

- Générer les coordonnées des organisations communautaires enregistrées, qui ont sélectionné des zones géographiques d'intérêt, afin de leur transmettre un avertissement sur les nouvelles demandes d'aménagement.
- Fournir aux promoteurs de demandes d'aménagement potentielles les coordonnées d'organisations communautaires souhaitant être consultées avant le dépôt d'une demande, si le promoteur choisit de les contacter.
- Identifier les organisations qui participeront au processus de préconsultation, le cas échéant.
- Dans les cas où une demande justifie un avertissement, l'avis donne aux organisations communautaires la possibilité de demander une rencontre avec le promoteur et le personnel.

En résumé, l'enregistrement dans le Système d'avis public pour les demandes de permis de construire est limité aux groupes communautaires afin de faciliter les consultations prévues dans la Politique d'avis publics et de consultation du public. DemDam est une plateforme pratique et transparente permettant aux particuliers de s'informer sur les demandes de permis de construire dans toute la Ville, et grâce aux améliorations proposées qui seront intégrées à la version 2 du SGT, DemDam offrira des fonctions améliorées d'échange

d'information et de recherche.

Veillez noter que pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant le Système d'avis public pour les demandes de permis de construire, le Comité de planification du logement (CPL) a reçu une réponse du personnel à la demande CPL 2024-03 le 7 mai 2025.

Standing Committees / Commission Inquiries:

Demande de renseignements des Comités permanents / Commission :

Response to be listed on the Planning and Housing Committee Agenda of June 18, 2025

La réponse devrait être inscrite à l'ordre du jour de la réunion du Comité de planification du logement prévue le 18 juin 2025